

N°2017-BCA-12

- Membres théoriques :
5
- Membres en exercice :
5
- Membres présents :
5
- Votants :
5

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le 1^{er} mars 2017, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 14 février 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le Sdis est composé de 85 sites, dont certains disposent d'espaces verts.

Lorsque cela est possible, pour les petites surfaces notamment, l'entretien est effectué en interne par les agents du Sdis ou conventionné/mutualisé avec les collectivités locales. Pour les autres sites, le Sdis a recours à des prestataires extérieurs.

A titre expérimental, sur une partie du site de la Direction (bassin d'orage) et le site de Tourville-la-Rivière, le Sdis va mettre en œuvre un dispositif d'écopâturage. Ainsi il va recourir à des animaux (ânes et chèvres) pour entretenir ces sites.

Les autres prestations confiées aux prestataires extérieurs sont les suivantes :

- Tonte des pelouses et des haies ;
- Entretien des massifs plantés ;
- Débroussaillage ;
- Désherbage ;
- ...

Elles sont décomposées en 3 lots :

- Lot n°1 : Ouest et Centre ; Sites de la Direction, du Groupement Ouest, du Cis du Havre Caucriauville, du Cis du Havre Nord, du Cis Lillebonne et du Cis Le Trait
- Lot n°2 : Sud ; Sites du Groupement Sud, du Cis de Franqueville Saint Pierre, du Cis de Grand Couronne et du Cis de Rouen Sud
- Lot n°3 : Est ; Sites du Groupement Est, du Centre Départemental de Formation, du Cis d'Aumale, du Cis d'Envermeu et du Cis de Neufchâtel en Bray

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 13 janvier 2017 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

La date limite de remise des offres était fixée au 13 février 2017 à 12h00.

Les marchés concernent la mise en place d'accords-cadres mono-attributaires, exécutés par l'émission de bons de commande, d'une durée d'un an, reconductible 3 fois.

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- Prix : 50 points
- Valeur technique : 40 points (méthodologie d'intervention en site occupé : 14 points ; Adéquation des moyens humains et matériels aux prestations demandées : 13 points ; Qualité – sécurité et environnement : 13 points)
- Fourniture d'un certificat de visite des sites : 10 points

*

**

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 1^{er} mars 2017 et a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Nom de l'entreprise	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
1	Ouest et Centre	S.A. CREAVERT	15 000,00	50 000,00
2	Sud	S.A. CREAVERT	7 000,00	30 000,00
3	Est	S.A. CREAVERT	8 000,00	35 000,00

*
* *

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le président à signer tout avenant sans incidence financière ou en moins-value ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant du marché initial avec la société retenue par la Commission d'appel d'offres.

Le président du conseil d'administration,



André CAUTIER

